

MASTER MEEF ENCADREMENT ÉDUCATIF - CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Master (LMD)

Domaine ministériel : Sciences humaines et sociales

Mention : Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

Présentation

Le master **MEEF - Encadrement Educatif** est un master à vocation professionnelle qui a pour objectif la formation des étudiants se destinant au métier de **conseiller principal d'éducation** dans les collèges, les lycées généraux et technologiques et les lycées professionnels.

Il prépare au concours externe de Conseiller principal d'éducation - CPE.

L'obtention du Master requiert la **validation de 120 ECTS sur les 4 semestres de formation : 60 ECTS** la première année (**M1 – semestres 1 et 2**) et **60 ECTS** la deuxième année (**M2 – semestres 3 et 4**)

Le concours a lieu au cours de l'année de M1.

Des périodes de stage en M1 (4 semaines) et en M2 cursus adapté (16 semaines, 2 jours par semaine) complètent la formation. Ces stages conditionnent la validation du master.

Il est également possible d'effectuer ce master en alternance en M2, dit M2 "classique" (en cas de réussite au concours en M1) : dans ce cas, le stage en alternance se déroule à mi-temps en établissement scolaire (18h par semaine) durant toute l'année scolaire et donne lieu à des visites d'un tuteur de l'ESPE. L'autre mi-temps est consacré à la formation à l'ÉSPÉ les mardi et mercredi.

L'année débute en septembre et se termine en juin avec les derniers examens. Elle comprend des périodes de congés.

PLUS D'INFOS

Crédits ECTS : 120

Durée : 2

Niveau d'étude : BAC +5

Public concerné

* Formation initiale

* Formation continue

Formation à distance :
Non

Nature de la formation :
Diplôme national de l'enseignement supérieur

Savoir faire et compétences

N°	Compétences	Thèmes
1	Agir de façon éthique et responsable au sein de son institution	Éthique
2	Maitriser la langue française et les langages professionnel, pédagogique pour communiquer et coopérer avec la diversité des interlocuteurs	Communication
3	Concevoir et mettre en œuvre des séquences d'animation et conduire des réunions professionnelles avec des interlocuteurs variés	Gestion de projets
4	Maitriser les technologies de l'information et de la communication	Informatique
5	Utiliser les apports de la recherche dans ses domaines professionnels pour problématiser les situations éducatives et actualiser sa pratique	Pédagogie
6	Avoir une connaissance experte de l'institution scolaire et de son fonctionnement, tout en disposant d'une bonne connaissance des problématiques éducatives	Problématiques éducatives
7	Piloter un service de vie scolaire, concevoir et mettre en oeuvre des outils et des procédures, travailler en équipe et coopérer avec les parents	Management
8	Contribuer à la mise en place d'actions éducatives, d'orientation et de prévention dans l'établissement et avec les partenaires extérieurs, conseiller le chef d'établissement	Gestion de projets
9	Connaitre les valeurs de la République et de l'école, contribuer à formaliser, à	Droit

	faire comprendre et respecter des règles de droit général et du règlement intérieur	
10	Développer les conditions d'épanouissement personnel et de réussite scolaire des élèves, par la mise en oeuvre d'actions d'accompagnement et de l'évaluation	Accompagnement

Informations supplémentaires

Le parcours s'appuie sur différents laboratoires de l'université de Cergy-Pontoise :

BONHEURS - Bien-être, Organisation, Numérique, Habitabilité, Education, Universalité, Relations, Savoirs - Université de Cergy-Pontoise

EMA - École, mutations, apprentissages - Université de Cergy-Pontoise

Paragraphe - Laboratoire de Psychologie cognitive - Université Paris 8, Université de Cergy-Pontoise

Contenu de la formation

Candidatures ESPÉ - Rentrée 2019

Sur le site de l'ESPÉ de l'académie de Versailles : www.espe-versailles.fr - Rubrique "Candidatures Rentrée 2019" accessible depuis la page d'accueil du site.

Conditions d'accès

Master 1 - Critères principaux de choix : types de licences recommandées, EC/UE examinées prioritairement, expérience

- Licence de Sciences de l'éducation
- Licence de Sociologie
- Licence de Philosophie

- Licence d'Histoire

- Licence de Psychologie

- * En **M2**, l'accès est de droit pour les étudiants titulaires du master 1 MEEF - Encadrement éducatif ou d'un master 1 correspondant dans une autre ESPE, qu'ils soient ou non admis au concours externe CPE. Les étudiants admis suivront le « cursus alternance Education nationale », les étudiants non admis suivront le « cursus adapté ».
- * L'accès direct en **M2 « cursus adapté »** est possible, après examen du dossier, pour les étudiants ayant obtenu un master 1 dans d'autres masters MEEF de l'UCP ou d'autres universités. Cependant, le concours externe CPE ayant lieu en M1, ces étudiants devront suivre une préparation aux épreuves du concours CPE (UE 36 et UE 46), en plus de leur cursus de master 2.

Composante

ÉSPÉ de l'académie de Versailles

Lieu(x) de la formation

Gennevilliers

Responsable(s)

Durpaire Francois

francois.durpaire@u-cergy.fr